

Décision

Générale

colonial

Décision n° 74-781/SG/FP portant titularisation d'un maître principal de l'enseignement spécial du corps territorial de l'Enseignement Public du 1er degré.

n° 74-781/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
10 mai 1974

Numéro JO
n° 10 du 25/05/1974

Date du numéro
25 mai 1974

TEXTE INTÉGRAL

M. Habib Ali Adouna, maître principal d'Enseignement de Parabe stagiaire (indice 500), déclaré admis aux épreuves du Certificats d'Aptitude Pédagogique des maîtres principaux d'Enseignement de l'arabe (régime territorial) – session 1973 – est titularisé dans ses fonctions et nommé maître principal d'enseignement spécial de 2° classe, 1^{er} échelon (indice 570) à compter du 22 novembre 1973, avec une ancienneté conservée d'un an.